

facilitez  
z sa gloire.  
manière la  
el supplice  
ropres inté-  
l'oublieront  
loire. Elles  
aient intro-



## Léon XIII et la famille franciscaine

(Suite)

### LÉON XIII ET LE TIERS-ORDRE



UI ne sut se borner, ne sut jamais écrire » a dit le poète ; c'est le moment ou jamais de nous en souvenir en abordant cette étude : Le Pape Léon XIII et le Tiers-Ordre. Aussi bien un volume entier et non des plus petits ne suffirait pas à l'analyse des documents qui ont valu à l'illustre Pontife de sainte et réconfortante mémoire le titre de : Pape des Tertiaires.

L'œuvre de Léon XIII en faveur du Tiers-Ordre est sans contredit une œuvre extraordinaire qui réclame plus qu'un coup d'œil distrait et passager. Nous invitons nos lecteurs à parcourir avec attention tous les documents : Encycliques et allocutions, dans lesquelles Léon XIII recommande le Tiers-Ordre et ils resteront convaincus, comme nous, que le grand Pontife a dû agir sous une inspiration divine pour répandre le Tiers-Ordre.

Sans redire comment Joachim Pecci, le futur Léon XIII, suça avec le lait maternel l'amour de saint François et de ses œuvres, rappelons seulement que ce fut au mois de mai 1872 que le Card. Pecci, évêque de Pérouse, fit iprofession chez les Franciscains du Mont dans sa ville épiscopale.

Le 14 juillet 1874 le ramène à l'Alverne où il était déjà venu en 1872 et c'est en cette circonstance, ainsi qu'il l'a raconté lui-même, que mû par une inspiration céleste il parla de son ardent amour pour saint François.

Dès lors, il ne se taira plus ; les marques de sa bienveillance pour le Tiers-Ordre, les documents en sa faveur vont se succéder sans interruption. Déjà en 1872, il avait écrit une lettre remarquable de doctrine et de piété recommandant le Tiers-Ordre à ses diocésains. Le 12 janvier 1877, l'Evêque de Pérouse publiait une seconde lettre pastorale sur le Tiers-Ordre. Vers la même date, Pie IX le nommait protecteur de la Fraternité d'Assise et son âme « en fut inondée de la plus douce joie. »